

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mai 2009

OBJET

de la Délibération

**TRAVAUX AU
CHATEAU DES
ROHAN
PROGRAMME 2009
D'ENTRETIEN DES
MONUMENTS
HISTORIQUES**

Date de convocation du Conseil Municipal

19 mai 2009

Date d'affichage : 19 mai 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné pouvoir

Mme OLIVIERO à M. JARNO

Mme LE DOARE à Mme GREZE

M. DERRIEN à Mme LE STRAT

TRAVAUX AU CHATEAU DES ROHAN PROGRAMME 2009 D' ENTRETIEN DES MONUMENTS HISTORIQUES

Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS

Dans le cadre du programme 2009 d'entretien des monuments historiques classés, l'Architecte des Bâtiments de France, chef du Service Départemental de l'Architecture, propose des travaux de menuiserie, peinture, réfection de vitraux sur :

- l'aile ouest : portes et fenêtres de la façade ouest
- les tours de la façade ouest : fenêtre sud de la salle de l'imprimerie (tour nord-ouest) et fenêtre nord de la salle des gardes (tour sud-ouest)
- l'aile nord : porte d'accès à la salle de l'imprimerie, porte-fenêtre sud
- l'aile sud : porte d'entrée nord, fenêtre sud de la salle dite du tableau électrique

Le montant total des travaux s'élève à 34 493,30 euros HT et peut être subventionné de la façon suivante :

- D.R.A.C 25%
- Conseil Général 25% de la dépense subventionnable
- Conseil Régional 30% de la dépense subventionnable

Nous vous proposons :

- d'accepter ces travaux
- d'autoriser le maire à solliciter des subventions auprès de la D.R.A.C , du Conseil Général, du Conseil Régional

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 26 mai 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**